



SCIVIAS

Nos engagements pour une meilleure
représentation des femmes
dans le secteur de la musique
en Fédération Wallonie-Bruxelles

Rapport #0
Septembre 2019

Présentation	4
Introduction	5
ÉTAT DES LIEUX	6
Historique	6
Prémices	6
Membres fondateurs	7
Wallonie-Bruxelles Musiques	7
Court-Circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles	7
Conseil de la Musique	8
Studio des variétés Wallonie-Bruxelles	8
Service des musiques non-classiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles	9
Botanique	9
FACIR	10
Écriture de la charte	10
Deux statuts : signataire ou membre adhérent	11
Atelier 210 (salle)	11
Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles (organisation)	12
BRASS – Centre Culturel de Forest (salle)	12
PointCulture ULB Ixelles (espace culturel)	12
Luik Records (label, édition)	13
FrancoFaune (festival)	13
Fifty PR (relations publiques)	14
This Side Up (relations publiques)	14
Shoot Me Again (média)	14
Beautés Soniques (festival)	15
Some Music	15
Crinoline Asbl	15
Regard sur cette première étape de travail	16
DONNÉES RECUEILLIES	17
Membres fondateurs	17
Botanique	17
Court-Circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles	18
Conseil de la Musique	19
FACIR	20
Studio des variétés	21
Service des musiques non-classiques	22
Wallonie-Bruxelles Musiques (WBM Expertise)	23
Signataires	25

Atelier 210	25
BRASS - Centre Culturel de Forest	25
Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles	26
Festival FrancoFaune	26
Luik Records	27
PointCulture ULB Ixelles	28
Membres adhérents	29
Fifty PR	29
Shoot Me Again	29
Beautés Soniques	30
Some Music	30
This Side Up	30
Enquête Court-Circuit	31
MISES EN ACTION	34
Différentes mises en action	34
Conseil de la Musique	34
FACIR	35
Court-circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles	35
Service des musiques non-classiques	36
Studios des variétés WB	37
Botanique	37
Luik Music	38
Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles	38
This Side Up	40
Beautés Soniques	40
Wallonie-Bruxelles Musiques	41
Langue inclusive	42
CONCLUSION	43
Luik Records	44
Shoot Me Again	45
Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles	45

Présentation

En tant qu'institutions du secteur public en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous affirmons l'existence de discriminations implicites et explicites des femmes ou se reconnaissant comme telles dans nos sociétés, avec des répercussions indiscutables dans le secteur musical.

Le déséquilibre dans la représentation des hommes et des femmes est évident dans toutes les couches du secteur. On trouve moins de femmes sur scène, dans les métiers techniques, d'accompagnement ou occupant des postes à haute responsabilité. Il existe cependant peu de statistiques permettant de confirmer ou de documenter ces observations. Avec ce projet, nous cherchons à agir concrètement pour rendre ce phénomène visible, et contribuer à le résoudre.

Scivias signifie, en latin, « Sache les voies ». Ce nom nous a été inspiré de Hildegarde de Bingen (1098, Bermersheim – 1179, Rupertsberg), religieuse bénédictine mais également musicienne et femme de lettres.

Introduction

Le 26 avril dernier, l'initiative "Scivias" était présentée au public à l'occasion des Nuits Botanique. D'abord prévu pour un lancement en septembre, nous avons rapidement constaté qu'il était déjà possible de fournir des données au sein des différentes structures. Initialement organisé pour des institutions publiques, nous avons également désiré ouvrir le projet à toutes les structures actives dans le développement de la musique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre première étape de travail se clôture donc, 5 mois plus tard. Nous avons été rejoint par 12 structures, issues du milieu musical à différentes étapes de la chaîne de développement : des labels, des festivals, des agences de relations publiques, des médias. Ce premier rapport est le résultat des différentes données que nous avons pu récolter ainsi que des observations que nous avons réalisées.

Ce premier rapport (ou rapport #0) est donc réalisé avec les moyens qui nous sont jusqu'à présent impartis.

Nous avons décidé d'utiliser l'écriture inclusive pour toutes nos communications au public, dont ce rapport. Comme elle n'est pas académique, il existe de nombreuses manières de pratiquer cette écriture, et chaque membre décide de sa propre interprétation. Celle que vous lirez dans les pages qui suivent est celle que pratique Wallonie-Bruxelles Musiques, structure responsable de la rédaction de ce volume.

ÉTAT DES LIEUX

Petit retour sur l'historique de la création de Scivias, des différents statuts proposés et des structures accueillies jusqu'à présent (25 septembre 2019).

Historique

Prémices

Le 1er octobre 2018, un article de la RTBF écrit par Charline Cauchie soulignait la rareté des femmes inscrites au Concours Circuit lors de l'édition 2018. Cet article pointait différents aspects : le manque de légitimité des femmes dans le milieu musical, le sexisme ordinaire dont elles font l'objet ainsi que la rareté des femmes professionnalisées. Conscient·es de cette situation et désireux·ses de provoquer un changement, nous avons rencontré l'équipe de Court-Circuit afin de discuter et réfléchir collectivement à une solution. C'est à ce moment que l'idée d'une charte a émergé.

Une première réunion s'est donc tenue le 25 janvier 2019 dans les bureaux de Wallonie-Bruxelles Musiques, place Flagey à Bruxelles. Différentes institutions actives dans le soutien au développement des carrières musicales en Fédération Wallonie-Bruxelles y étaient représentées : Court-Circuit / Conseil de la Musique / FACIR / Studio des variétés / Service des musiques non-classiques / Wallonie-Bruxelles Musiques. C'est la première fois, pour certain·es d'entre nous, que nous nous rencontrions : malgré une matière commune, nous faisons face à des réalités quotidiennes différentes et nous ne travaillons pas toujours à la même échelle. Ensemble, nous avons cependant réfléchi à la forme que pourrait prendre un tel projet, et aux modalités que nous pouvions mettre en place.

Nous avons présenté les bases de ce projet au public à l'occasion du Festival Propulse début février au Botanique avant d'être rejoint par ce dernier quelques semaines plus tard. Nous avons ainsi pu recueillir les premières réactions du secteur et explorer de nouvelles pistes.

Membres fondateurs

Wallonie-Bruxelles Musiques

WBM est une agence publique spécialisée dans le soutien à l'exportation du secteur musical de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique. L'agence assure la promotion des musicien·nes issues de Wallonie et de Bruxelles auprès des publics professionnels étrangers.

“Nous avons entamé une discussion depuis de nombreuses années avec la créatrice de Keychange, un projet international porté par la PRS Foundation (UK) et qui visait à proposer des affiches paritaires dans les plus grands festivals d'Europe, à l'horizon 2022. Le programme n'étant pas vraiment adéquat pour une agence comme la nôtre, ces discussions n'avaient pas abouti, mais l'envie était restée. En continuant à discuter autour de nous du problème de la représentation des femmes dans le secteur musical en FWB, nous avons constaté une grande appétence pour ces questions auprès de nos confrères et consoeurs des autres structures d'accompagnement. C'est donc assez naturellement que nous nous sommes dit qu'il y avait du sens à créer un outil commun, adapté à nos réalités et qui pourrait œuvrer au plus proche des acteur·rices sectoriel·les au sens large: artistes, programmeur·rices, accompagnant·es...tout ce travail s'est rapidement imposé comme une évidence, et une belle occasion de collaborer sur un projet à l'échelle de notre communauté.” Julien Fournier, directeur

Court-Circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles

Active depuis 1992, Court-Circuit est une association de lieux et organisations de concerts oeuvrant à la professionnalisation des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

“Cela faisait longtemps que nous mettions le doigt sur le manque de projets composés de femmes dans les inscriptions au Concours Circuit, et dans la sélection finale par conséquent, sans savoir vraiment quelles actions poser pour changer la donne. Le fait d'avoir mis sur pied ce projet, porté par plusieurs institutions, nous stimule énormément car nous avons plus d'impact en collaborant plutôt qu'en travaillant de façon isolée. Nous croyons en la faculté d'agir ensemble parce que chacune des institutions fondatrices du projet, financées publiquement, a les moyens et le devoir de mettre en place des actions de soutien et de visibilité aux projets en développement. Donner

accès et une place aux femmes dans la musique fait partie de ces actions et à terme nous ne devrions même plus avoir besoin de Scivias, la parité dans le secteur musical doit devenir une évidence. Il y a une émulation très positive depuis quelques mois autour du projet, d'autres structures adhèrent au projet, cela ne peut être que bénéfique pour l'ensemble du secteur et pour les femmes en particulier." Caroline Lambert, (ex-)Chargée de communication

Conseil de la Musique

Créé en 1981, le Conseil de la Musique est une association sans but lucratif qui a pour objectif d'informer, de conseiller et de promouvoir le secteur musical en Fédération Wallonie-Bruxelles.

"Le Conseil de la Musique soutien l'ensemble du secteur musical dans sa plus grande diversité, qu'elle soit culturelle, stylistique ou de genre", c'est donc tout naturellement qu'ils s'impliquent dans Scivias. Pour Claire Monville, sa directrice, "il s'agit de défendre une plus grande égalité, une plus grande justice. Il s'agit moins de quota que de faire progresser les mentalités (celles des hommes comme celles des femmes). Que chaque femme se sente autorisée à et qu'on arrête de lui faire croire qu'elle est moins que." Claire Monville, directrice

Studio des variétés Wallonie-Bruxelles

Le Studio des Variétés Wallonie-Bruxelles est une structure artistique et pédagogique visant à accompagner les groupes et les artistes de Musiques Actuelles de Wallonie et de Bruxelles, en leur offrant un soutien artistique professionnel via des résidences de coaching scénique, des formations diverses, des cours de chants, des coachings « interview » et de préparation aux Medias, de perfectionnement d'anglais...

"En temps que structure défendant nos artistes FWB, il nous paraît évident de donner l'attention, le soutien et l'accompagnement adéquat aux projets musicaux féminins ou à majorité féminine, et d'accompagner les réflexions qui y sont liées." Michael Larivière, directeur artistique

Service des musiques non-classiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Service des Musiques non classiques, relevant du Service général de la la création artistique de la Direction générale de la Culture, a pour missions de promouvoir, favoriser et développer la création et les initiatives artistiques dans le domaine des musiques d'expression non classique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

“La diversité artistique et la diversité culturelle sont régulièrement évoquées dans les politiques de soutien aux projets d'artistes. En tant que service public, le SMNC doit également être attentif à la diversité des genres (en lien avec la diversité culturelle).” Françoise Gallez, responsable secteurs musiques urbaines, du monde, chanson française et jeune public / agences au sein du service des musiques non-classiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Botanique

Au coeur de bruxelles, le Botanique promeut les découvertes musicales et les arts plastiques. Il soutient le développement de générations de musiciens et musiciennes (plus de 600 formations artistiques par année et 30 résidences d'artistes) à l'occasion de sa Saison de concerts et son festival « Les Nuits Botanique ». Il accorde une attention particulière à la scène locale, tant en accompagnement, diffusion et créations dans un contexte de programmation à l'écoute des nouvelles sensibilités internationales.

“Le Botanique est sensible à la beauté des propositions artistiques et particulièrement musicales pour lesquelles il a une mission de découvreur et d'accompagnement. Il se fait que nous sommes quotidiennement à l'écoute de toute expression musicale et plastique qui fait avancer les esthétiques. Il nous paraît aller de soi que la beauté n'a pas de sexe et que la curiosité nous mène naturellement là où elle se développe dans le travail des artistes. Etre réceptifs au travail des femmes nous semble donc d'une telle évidence qu'il n'est pas nécessaire de développer autre chose que la simple spontanéité d'une ouverture déjà constitutive de notre travail. Pourtant, on sait que le doute méthodique permet de donner un sens critique à nos actions. C'est donc avec un réel enthousiasme que nous nous intégrons la dynamique Scivias, réflexion bien utile qui met nos actions en perspective et nous tient éveillés et conscients des enjeux artistiques et humains d'une présence juste et heureuse des Femmes dans notre univers culturel et artistique.” Paul-Henri Wauters, Directeur général

FACIR

Le FACIR est un membre associé - comme il représente une partie substantielle d'auteur·rices / compositeur·rices / interprètes en FWB, il nous a semblé naturel de l'impliquer dans les grandes décisions autour du projet, malgré son statut un peu différent (n'est pas majoritairement chargé de mener des politiques publiques autour des questions de développement artistique). Julien Fournier, directeur de Wallonie-Bruxelles Musiques

La Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis (qui se prononce « fakir »), ce sont plus de 800 membres, tous styles de musiques confondus, qui s'associent pour être mieux représenté·e·s, mieux écouté·e·s, mieux entendu·e·s par les politiques et les partenaires culturels.

“FACIR veut représenter tous les musiciens et toutes les musiciennes de FWB, afin d'améliorer collectivement leur environnement professionnel. Pour cette raison, il est important de chercher à comprendre les mécanismes qui mènent à un déséquilibre dans la représentation entre femmes et hommes dans les musiques non classiques, et de mettre en place des pistes concrètes pour répondre à ces observations.” Fabian Hidalgo, coordinateur

Écriture de la charte

Nous désirions une charte suffisamment ouverte pour coller aux différentes réalités auxquelles sont confrontées les acteur·rices de terrain. Nous avons développé plusieurs aspects : les engagements communs, plus généraux, et les mises en action individuelles, plus spécifiques aux signataires. Ainsi, chaque structure aura la liberté d'élaborer un plan d'action qui lui est propre. Nous estimions également nécessaire d'esquisser des démarches d'ouverture afin d'intégrer ce projet dans une dimension plus large, incluant l'intersectionnalité, tout en l'inscrivant sur le long terme. Nous étions convaincu·es d'une chose : ce projet évoluera en fonction des apports multiples et diversifiés, et ne sera pas statique.

Nous avons réuni un certain nombre d'expert·es, des associations féministes, des acteurs et actrices du secteur afin d'échanger sur le projet, réunir leurs points de vue et leurs conseils. Nous leur avons présenté le brouillon de la charte lors d'une séance publique, afin d'en dessiner les contours avec elleux. Cette rencontre nous a été essentielle : elle a permis de peser nos mots, prendre conscience de

l'importance des détails dans cette entreprise. Elle a souligné la force de l'intelligence collective dans l'élaboration d'un projet de cette ampleur. Cela a également encouragé l'ouverture du projet à d'autres organisations non-financées par le secteur public.

Les personnes présentes à cette réunion (en plus d'une partie des membres fondateurs de Scivias) étaient : Flo Vandenberghe (Voix De Femmes), Dominique Van Cappelle Waldonck (BB Fire), Clémentine Collette (Clemix), Mathilde Alet (F(s), Commission art et culture du Conseil des femmes francophones de Belgique, CSA Belgique), Camille Wernaers (Amazone asbl - Projet Art'mazone), Souria Cheurfi (Psst Mademoiselle), Kamini Daems (Ladyfest BXL), Nadine Plateau, Véronique Laurent (Journaliste Moustique/Larsen/Axelle), Alix Hammond-Merchant, Antoine Pasqualini (Monolithe Noir) et Olivier Vanhalst (Botanique). Merci à elleux.

La charte a été présentée au public le 26 avril à l'occasion des Nuits Botanique.

Deux statuts : signataire ou membre adhérent

Conscients des complexités de chacun·e, nous avons établis différents statuts aux personnes désirant rejoindre le projet. Le premier critère pour toute personne est d'être actif dans le développement des carrières musicales en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les personnes morales signataires de la charte doivent être financées de manière significative par le secteur public (subvention, contrat-programme, convention, etc). Elles s'engagent à participer, pour leur organisation, à l'édition du rapport annuel commun, à paraître au début de chaque saison. Ceux qui ne sont pas financés par le secteur public peuvent être membres adhérents. Iels ont alors la liberté de participer ou non au rapport annuel.

Signataires :

Atelier 210 (salle)

L'Atelier 210 est un espace culturel pluridisciplinaire dédié au spectacle vivant. Depuis son ouverture en 2005, sa programmation mêle des spectacles, des concerts, des fêtes, et une quantité d'événements (plus ou moins) inclassables.

« Nous adhérons à la cause et souhaitons nous engager pour défendre celle-ci. À la fois en participant aux réflexions ainsi qu'en prenant le pas d'une meilleure représentativité dans notre programmation et notre équipe. »
François Custers (programmateur musique et graphiste)

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles (organisation)

Fondée en 1940, en Belgique, les Jeunesses Musicales sont aujourd'hui présentes dans 64 pays et reconnues par l'UNESCO comme le mouvement consacré à l'initiation musicale des enfants et des jeunes le plus important au monde. En Belgique, il existe 8 centres régionaux en Wallonie et à Bruxelles.

« On observe un trop grand déséquilibre encore aujourd'hui dans les programmations de concerts/festivals, particulièrement au sein de certaines catégories musicales. Pour y remédier, viser à un équilibre de la représentation hommes/femmes au sein des métiers de la musique. Mais pas seulement, il est observé que les femmes ont également tendance à programmer plus facilement des hommes... Travailler les consciences, donner confiance aux femmes artistes, leur donner accès aux moyens financier, logistiques, d'accompagnement, à la scène... »
Emmanuelle Soupart (directrice artistique/ Gestion Tournées)

BRASS – Centre Culturel de Forest (salle)

Le BRASS est le Centre Culturel et la Maison des Cultures de Forest. Il s'adresse à tous les habitants en capitalisant les énergies locales et les initiatives interculturelles, artistiques et citoyennes des quartiers de Forest et du sud de Bruxelles. Le BRASS propose des concerts, des spectacles, des expositions, des ateliers, des rencontres conviviales et citoyennes, des festivals thématiques, une école des devoirs... Il soutient la vitalité artistique et culturelle émergente.

« Pour marquer notre engagement à la représentation H/F dans la société et donc poursuivre et accentuer nos actions, notamment dans le domaine de la création musicale. »
Quentin Velge, chargé de projet

PointCulture ULB Ixelles (espace culturel)

L'activité principale de PointCulture (ex Médiathèque, ex Discothèque Nationale de Belgique) fondée en 1953, était centrée jusqu'en 2010, sur la constitution de

collections audiovisuelles et le prêt de médias. La vocation de PointCulture est de créer un lieu de réflexion pluriel et participatif où les publics s'approprient l'art et la culture, critiquent, se rejoignent, expérimentent et questionnent leur propre relation à l'art et explorent les problématiques qui animent la vie sociale.

« Dans notre lieu, nous faisons de notre mieux pour promouvoir le travail des personnes s'identifiant au genre féminin. Par conséquent, dans le paysage culturel de la fédération Wallonie-Bruxelles, nous souhaitons encourager les initiatives telle que Scivias qui sont plus que nécessaires. Et d'ainsi affirmer davantage notre engagement afin de s'approcher le plus possible d'une égalité des chances pour chacun·es. » Eve Decampo, chargée de projet

Luik Records (label, édition)

Créée en 2015 par Damien Aresta, chanteur/guitariste du groupe de noise rock « It It Anita », c'est en septembre 2018 que l'ASBL prend un nouveau tournant et devient Luik Music, une structure 360 au service des artistes, capable de les accompagner dans toutes les déclinaisons de leur projet. Luik Musique regroupe désormais Luik Records (label) et Luik Agency (management, publishing, booking, PR). Post rock, noise, électro, stoner, pop lo-fi... tous les projets ont comme dénominateur commun la témérité, l'authenticité, la passion... et la qualité.

« Pour un engagement concret de notre label dans la lutte pour l'égalité hommes/femmes au sein du secteur musical » L'équipe Luik

FrancoFaune (festival)

Le Festival FrancoFaune, c'est 10 jours de musique en français. Une cinquantaine de concerts, dans plus de 20 lieux bruxellois, au mois d'octobre.

« FrancoFaune promeut la biodiversité musicale, ce qui rime avec biodiversité sociétale. S'engager pour une meilleure représentation des femmes dans le secteur de la musique en Fédération Wallonie-Bruxelles est une évidence; Notre monde ira mieux si l'équilibre femme-homme est assuré, et nous souhaitons y contribuer à notre niveau! » Céline Magain et Florent Leduc, co-directeur·rices

Membres adhérents :

Fifty PR (relations publiques)

FIFTY PR est une structure indépendante (créative) de promotion et marketing digitale et classique dirigée par Laetitia Van Hove. Fifty PR est spécialisée dans l'élaboration de stratégies de communication créatives, la réalisation et la mise en oeuvre des plans et le suivi de communication tant au niveau digital que classique. Fifty PR organise également le concept FiftyFifty Session, événement promotionnel incontournable à Bruxelles pour les artistes de la scène émergente. Ce concept est basé sur la mise en place de partenariats et échanges médiatiques et commerciaux.

« Égalité femme/homme dans le secteur de la musique, respect des femmes et de leur travail. » Laetitia Van Hove, directrice

This Side Up (relations publiques)

This Side Up est une agence de promotion créée en 2008 et spécialisée dans la communication de projets culturels et artistiques. Elle assure notamment la promotion de nombreux groupes et musiciens mais son champ d'action s'étend à d'autres domaines (cinéma, événements, mode, lifestyle, etc.).

« Travaillant au quotidien avec des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous souhaitons nous engager pour dénoncer les discriminations liées au genre et réduire les inégalités de représentation des femmes. » Olivier Biron, directeur

Shoot Me Again (média)

Tout d'abord un simple site de photos de concerts, Shoot Me Again est au fil du temps devenu un webzine à part entière avec ses chroniques, ses news, ses interviews, ses articles, son agenda, ses concours, ses médias, ses live reports, ses concerts...

« Nous souhaitons nous engager plus officiellement dans l'égalité homme/femme dans les rédactions, interviews, live reports, chroniques et galeries photos de notre webzine et nous afficher comme participants à une société plus inclusive. » Isabelle Bonmariage, journaliste

Beautés Soniques (festival)

Beautés Soniques, c'est un projet qui regroupe des partenaires divers.e.s et varié.e.s autour d'un objectif : proposer un festival de six jours à travers différents lieux namurois et dans une ambiance intime et conviviale favorisant l'échange et les rencontres.

“Car promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes est un des combats de notre époque que l'on veut porter et la représentativité des femmes dans tous les secteurs d'activités dont la musique et son industrie en font partie.” Julien Gaspard, programmateur

Some Music

Créée dans les années 90 par trois musiciens, l'asbl « Some Music » propose des concerts et animations en tout genre, de la mise à disposition de matériel, des locaux de répétition et un studio d'enregistrement. Elle gère également la carrière de plusieurs groupes de musique : The Grey Stars, Le Rythme des Fourmis, Dalton Drum Syndicate, M-A-R-C, Tom Coclet, Taïkophonie et bien d'autres.

“Some Music a toujours défendu la mixité des genres dans tous ses projets.”
Marc Van Eyck

Crinoline Asbl

“Nous produisons des artistes compositrices de musiques contemporaines.”
Laurence Moletta

Regard sur cette première étape de travail

Nous observons que jusqu'à présent, Scivias a été rejointe par des organisations aux réalités très différentes mais complémentaires. Cela s'inscrit donc dans une dynamique collective, où chacun·e peut agir aux différents échelons de développement des projets artistiques. Hormis un label, la plupart des structures nous ayant rejoint s'investissent plutôt dans la partie média / programmation.

Il s'agira à présent de faire grandir la liste de nos membres et de réfléchir à une étape supplémentaire, qui passerait peut-être par la création d'un label de qualité, dont les contours seraient fixés par décret et qui nous permettraient d'avoir un cadre transparent et intelligible pour tous les partenaires, présents et à venir. Une partie de nos ressources seront consacrées à ces deux points lors de la saison 2019-2020.

DONNÉES RECUEILLIES

Les différentes données et observations présentées ci-bas ont été fournies par les organisations elles-mêmes, sur base de statistiques qu'elles ont elles-mêmes formulées. Elles ne sont donc pas scientifiques. Ces données sont également très disparates : calculées sur une année ou plusieurs, portant sur la programmation d'une salle ou sur des publications Facebook, elles ne sont en soi pas comparables. D'un point de vue méthodologique, cela est contestable.

Néanmoins, elles fournissent un échantillon d'information intéressant et qui pourra être comparé d'années en années afin d'en observer les évolutions. "Ce qu'on ne compte pas fini par ne plus compter" (auteur·rice inconnu·e - [entendu dans le podcast "Kiffe ta race" de Binge Audio](#)) : ces chiffres permettent une prise de conscience sur une situation et une base concrète sur laquelle agir. Elles sont également un très bon outil d'observation de l'évolution (ou non) d'une situation.

Nous agirons dans les prochains mois pour une meilleure présentation et un affinement de ces données, qui serviront de colonne vertébrale à notre action, tout en nous fournissant une vue adéquate sur l'état de la question au sein du secteur musical de la FWB.

Données recueillies en fonction des structures

Membres fondateurs

Botanique

Au coeur de bruxelles, le Botanique promeut les découvertes musicales et les arts plastiques. Il soutient le développement de générations de musiciens et musiciennes (plus de 600 formations artistiques par année et 30 résidences d'artistes) à l'occasion de sa saison de concerts et son festival « Les Nuits Botanique ». Il accorde une attention particulière à la scène locale, tant en accompagnement, diffusion et créations dans un contexte de programmation à l'écoute des nouvelles sensibilités internationales.

Données recueillies (juillet 2019) :

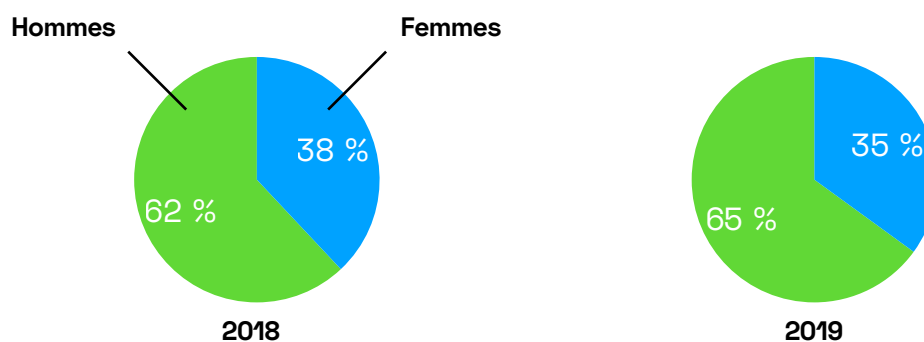
- Programmation des Nuits Botanique :

2018

38% de femmes / 62% d'hommes

2019

35% de femmes / 65% d'hommes



- Pourcentage de **propositions entrantes** en programmation (calculé sur les 200 derniers mails de proposition reçus) : **31% de femmes** / 69% d'homme.
- Artistes actuellement en 'mandat résidentiel Botanique' (programme d'accompagnement privilégié sur 2 ans environ) :
4 femmes / 1 mixte / 3 hommes
soit 50% de femmes, 12,5% mixte et 37,5% d'hommes.

Court-Circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles

Données recueillies (août 2019) :

- **Employé·es au sein de la structure :**
4 employé·es ETP
2F (communication) / 2H (administration - chargé de projet)
soit 50% de femmes et 50% d'hommes.

Court-circuit a mené une enquête auprès des salles labellisées PLASMA (Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles), ces données sont présentées plus bas.

Conseil de la Musique

Créé en 1981, le Conseil de la Musique est une association sans but lucratif qui a pour objectif d'informer, de conseiller et de promouvoir le secteur musical en Fédération Wallonie-Bruxelles.

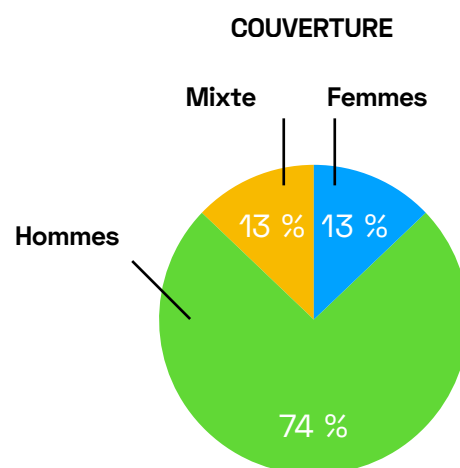
- **Employé·es au sein de la structure :**
10 employé·es équivalents temps plein
3F / 7H
soit 30% de femmes et 70% d'hommes.

Les chiffres suivants portent principalement sur le magazine Larsen. Ce mensuel informe de l'actualité du secteur musical tout en donnant de la visibilité aux musicien·nes de Fédération Wallonie-Bruxelles et à leurs projets.

Il est distribué gratuitement en Wallonie et à Bruxelles.

Données recueillies :

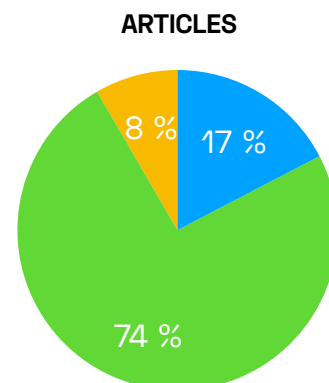
- **Couvertures des magazines Larsen**
8 numéros, F / M / H
soit 13% de femmes, 13% mixte et 74% d'hommes



- **Articles consacrés à des artistes :**

Sans la musique classique et contemporaine (93) :
14F - 6M - 72H
soit 16,1% de femmes, 6,5% mixtes et 77,4% d'hommes

Avec la musique classique et contemporaine (108) :
20F - 11M - 77H
soit 18,5% de femmes - 10,2% mixtes - 71,3% d'hommes



- **Sorties recensées (387) :**

39F - 50M - 291H - 7 hors propos (compil)
soit 10,1% de femmes - 12,9% mixte - 75,2% d'hommes - 1,8% hors propos

**MOYENNE
2018-2019**

Observation : en 1 an et demi, la proportion des projets H, M, F n'a pas évolué. Claire Monville

FACIR

La Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis (qui se prononce « fakir »), ce sont plus de 800 membres, tous styles de musiques confondus, qui s'associent pour être mieux représenté·es, mieux écouté·es, mieux entendu·es par les politiques et les partenaires culturels.

Données recueillies (juillet 2019) :

- **Employé·es au sein de la structure :**
0F / 1H (mi-temps)
soit 0% de femmes et 100% d'hommes
- **Membres du CE (Comité Exécutif) (19 au total) :**
4F / 15H
soit 21% de femmes et 89% d'hommes
- **Membres effectifs (62 au total) :**
17 F / 45 H
soit 27,4% de femmes et 72,5% d'hommes
- **Membres effectifs et sympathisant·es (641 au total) :**
207 F / 434 H
soit 32,3% de femmes et 67,7% d'hommes
- **Fans de la page Facebook (1102 au total) :**
soit, 43% de femmes et 57% d'hommes

Observations : la disparité entre hommes et femmes parmi les membres FACIR semble refléter la réalité du terrain dans l'environnement musical : il y a moins de femmes musiciennes (autrices, compositrices ou interprètes) professionnelles que d'hommes dans les musiques non classiques. L'importante différence de présence

des femmes entre les membres FACIR et les personnes qui suivent la page Facebook s'explique probablement par le fait que des personnes non-musiciennes, mais issues du milieu culturel plus large, sont aussi abonnées à la page et souhaitent recevoir les informations. Pensons aux structures de soutien, ou à la presse, milieux dans lesquels la proportion de femmes est plus importante. Fabian Hidalgo

Studio des variétés

Le Studio des Variétés Wallonie-Bruxelles est une structure artistique et pédagogique visant à accompagner les groupes et les artistes de musiques actuelles de Wallonie et de Bruxelles, en leur offrant un soutien artistique professionnel via des résidences de coaching scénique, des formations diverses, des cours de chants, des coachings « interview » et de préparation aux Medias, de perfectionnement d'anglais,...

Données recueillies sur l'année 2018 :

- **Employé·es au sein de la structure** (3 équivalents temps plein) :
1 F / 2 H
soit 33,4% de femmes et 66,6% d'hommes
- **Intervenant·es rémunéré·es à la journée** (coach) :
Coach scénique : 1 F / 4 H soit 20% de femmes et 80% d'hommes
Professeur·e de chant : 1 F / 0 H soit 100% de femmes / 0% d'hommes
Coach médias : 1 F / 2 H soit 33,4% de femmes et 66,6% d'hommes
- **Projets accompagnés** (51) :
13 F / 38 H
soit 25% de femmes et 75% d'hommes

Observations : Au niveau des candidatures, nous avons répondu approximativement à 80% positivement pour accompagner les projets féminins à 50% ou leadés par une femme. Michael Larivière

Service des musiques non-classiques

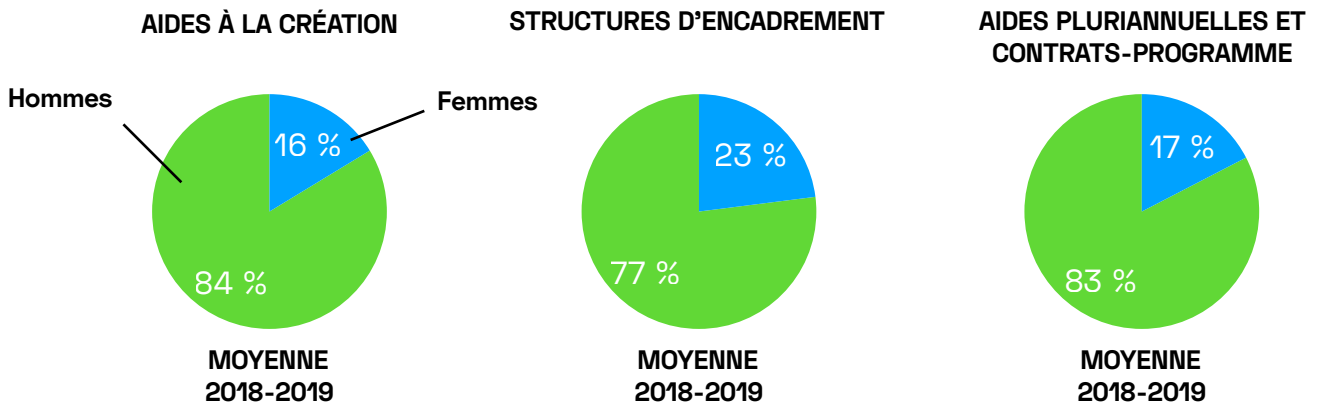
Le Service des musiques non classiques, relevant du Service général de la la création artistique de la Direction générale de la Culture, a pour missions de promouvoir, favoriser et développer la création et les initiatives artistiques dans le domaine des musiques d'expression non classique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Données recueillies (2018-2019) :

- **Employé·es au sein de la structure** (6,5 équivalents temps plein):
5,5 F / 1 H
soit 84,6% de femmes et 15,4% d'hommes

Pourcentage des dossiers sur les aides à la création (enregistrement, promotion, résidences) et les aides aux structures d'encadrement artistique (label, agence...) :

- **Aides à la création :**
2018 - sur 120 dossiers
20 F / 100 H
soit 16,6 % de femmes et 83,3 % d'hommes
2019 - sur 146 dossiers
24 F / 122 H
soit 16 % de femmes et 84 % d'hommes
- **Structures d'encadrement** (label, agence...)
2018* - sur 16 dossiers (aides ponctuelles)
4 F / 12 H
soit 25 % de femmes et 75 % d'hommes
2019* - sur 18 dossiers (aides ponctuelles)
4 F / 14 H
soit 22 % de femmes et 78 % d'hommes
- **Pour les aides pluriannuelles et les contrats-programme :**
2018-2019 - sur 23 structures soutenues, dirigées par H ou F
4 F / 19 H
soit 17,4 de femmes et 82,6 d'hommes



Observations : pour les projets d'artistes, le secteur le plus touché par le déficit de représentation est le secteur jazz (presque nulle) alors que l'on voit que toutes les agences soutenues (aides structurelles) et dirigées par des femmes évoluent dans ce secteur. Les musiques urbaines (Hip-hop) sont également peu représentées. Les secteurs chanson et de la musique jeune public sont plus investis par les femmes-artistes. Françoise Gallez

Wallonie-Bruxelles Musiques (WBM Expertise)

Données recueillies (2018-2019) :

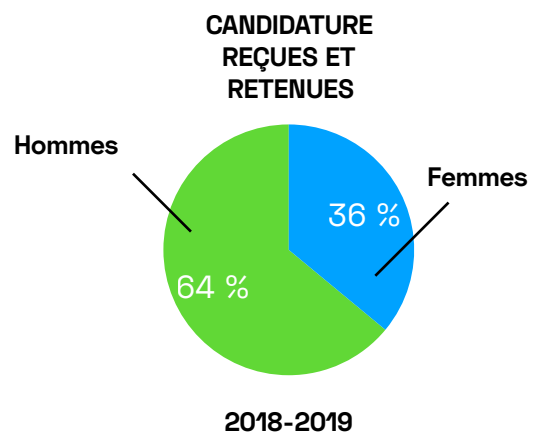
- **Employé·es au sein de la structure (ETP):**
2,3F / 2H
soit 53,5% de femmes et 46,5% d'hommes
- **Opérateur·rices soutenu·es par WBM pour des activités de réseautage :**
Septembre 2018 - août 2019

Candidatures reçues

47 F / 84 H (131 au total)
soit 36% de femmes et 64% d'hommes

Candidatures retenues

24 F / 41 H (65 au total)
soit 36% de femmes et 64% d'hommes



- **Opérateur·rices étrangè·res invité·es par WBM :**

Septembre 2018 - août 2019

17 F / 33 H (50 au total)

soit 34% de femmes et 66% d'hommes

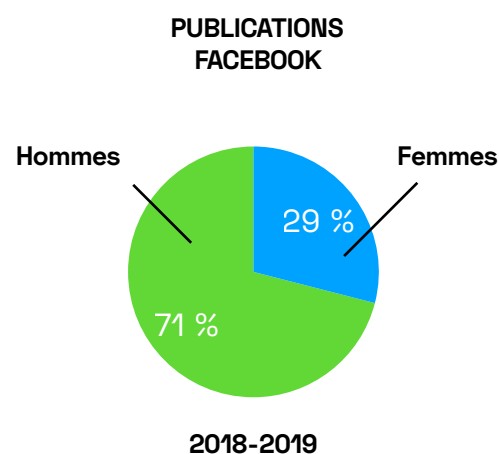
- **Publications Facebook :**

2018 (septembre-octobre)

29% de femmes et 71% d'hommes

2019 (janvier-juin)

29% de femmes et 71% d'hommes



Informations récoltées qui ne nous concernent pas directement :

- **Festivals partenaires (artistes FWB):**

2018

25% de femmes et 75% d'hommes

2019 (janvier-juin)

36% de femmes et 74% d'hommes

- **Festivals de l'été (artistes FWB)**

2018

21% de femmes et 79% d'hommes

2019

20% de femmes et 80% d'hommes

- **Top Redbull Music Academy**

2018

7% de femmes et 93% d'hommes

Signataires

Atelier 210

Données recueillies :

- **Composition du CA** (12 au total):
5 F / 7 H
soit 41,6% de femmes et 58,3% d'hommes

Note : il a été acté lors du dernier conseil d'administration qu'il n'y aurait plus d'adhésion de membre masculin tant que la parité ne serait pas établie. Pour la suite, la parité devrait être toujours respectée. François Custers

- **Programmation** (76 au total):
6 F / 70 H
soit 8% de femmes et 92% d'hommes

Observation : malgré le fait que cela ne réponde pas au critère "groupe féminin", c'est-à-dire qu'elles ne soient pas "leadeuse" ou 50/50, il y avait 34 musiciennes parmi les groupes programmés. François Custers

BRASS - Centre Culturel de Forest

Données recueillies :

- **Employé·es au sein de la structure** (11 au total):
3 F / 8 H
soit 27,2% de femmes et 72,8% d'hommes
Été 2019
9F / 9H
soit 50% de femmes et 50% d'hommes
- **Bénévoles** (40 au total):
20 F / 20 H
soit 50% de femmes et 50% d'hommes

- **Programmation :**
2018 - 59 au total
 35 F / 24 H
 soit 40,7% de femmes et 59,3% d'hommes
2019 - 43 au total (jusqu'à août 2019)
 23 F / 20 H
 soit 46,6% de femmes et 53,4% d'hommes

Observations : la représentation est un élément crucial dans le combat pour l'égalité des genres et on constate que les efforts en ce sens ont un effet très positif sur la création féminine (plus de projets féminins émergents, plus de projets mixtes) alors que pendant longtemps certains genres (rock, hip-hop...) étaient principalement réservés aux hommes. Quentin Velghe

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

Observation : Le pourcentage de la programmation des Jeunesses Musicales (85% d'artistes de la FWB, 15% d'artistes néerlandophones et internationaux) qui inclut des femmes est l'un des plus élevé en FWB (en fonction des saisons, entre 35% et 45%). Emmanuelle Soupart

Festival FrancoFaune

- **Équipe**
 Co-direction : Céline Magain & Florent Leduc
 2F / 1H
 soit 66,7% de femmes et 33,3% d'hommes
- **Programmation (2019)**
 33F / 95H (128 au total)
 soit 20% de femmes et 80% d'hommes

Observation : attention, ce n'est pas 100% fiable, il nous manque certaines infos en amont. On pourra vous donner des données consolidées après le festival. Florent Leduc

- **Secrètes Sessions** (Jam entre musicien·nes)
7F / 18 H (25 au total)
soit 28% de femmes et 72% d'hommes

Luik Records

Luik Music est une structure qui propose du management artistique, du booking, du publishing et un service de promo presse. En tant que label 360, nous avons un rapport proche et « organique » avec les différents acteur·rices du milieu musical indépendant.

Données recueillies :

- **Équipe**
Direction : Damien Aresta
6 membres, 3 employé·es et 3 free lance
1F / 5H
soit 16,6% de femmes et 83,4% d'hommes
Employé·es :
1F / 2H
soit 33,3% de femmes et 66,6% d'hommes

Observations : les postes de stagiaire dans les labels, salles de concerts, structures de l'événementiel sont plus souvent occupés par des filles. Juliette Demanet

- **Artistes**
40 artistes / groupes
5 F / 35 H
soit 12,5 de femmes et 87,5 d'hommes
sur les 5 projets, seuls 2 sont actifs en 2019

Observations : même s'ils sont peu nombreux, certains projets font volontairement l'effort de s'entourer au maximum de femmes. Juliette Demanet

- **Festivals**
Nos artistes partagent en festival des line-ups exclusivement composés d'une majorité masculine (le pourcentage de femmes ne dépasse pas le 20% en moyenne de femmes, pouvant aller de 0% à 40% en fonction de l'événement).

- **Profession de la musique**

Projets accompagnés par des femmes - sur 25 groupes actifs

9 projets

soit 36% de projets accompagnés par des femmes.

Observations : Nous interagissons avec bon nombre de programmeur·rices, bookers, managers, publishers. Nous pouvons dire avec certitude que nos relations sont largement plus masculines que féminines. En booking, nous interagissons énormément avec des programmeurs masculins, à quelques exceptions près (Eden de Charleroi, Ancienne Belgique, Beerschouwburg...). Juliette Demanet

- **Presse**

Sur 36 contacts réguliers :

6 F / 30 H

soit 16,6% de femmes et 83,4 d'hommes

- **Technicien·nes**

Aucun des projets actifs de Luik n'a une ingénieure du son.

Observations : lors des concerts et événements, nous constatons que les postes d'accueil artiste sont plus souvent occupés par des femmes. Entre la technique de la lumière ou du son, c'est tout de même dans le son que nous rencontrons le plus de femmes. Juliette Demanet

PointCulture ULB Ixelles

- **Intervenant·es à des rencontres au sujet de la musique** (octobre 2018 - juin 2019)

43F / 60H (103 au total)

soit 41,7% de femmes et 58,3% d'hommes

- **Public à des rencontres au sujet de la musique** (octobre 2018 - juin 2019)

602F / 619H (1221 au total)

soit 49,4% de femmes et 50,6% d'hommes

Membres adhérents

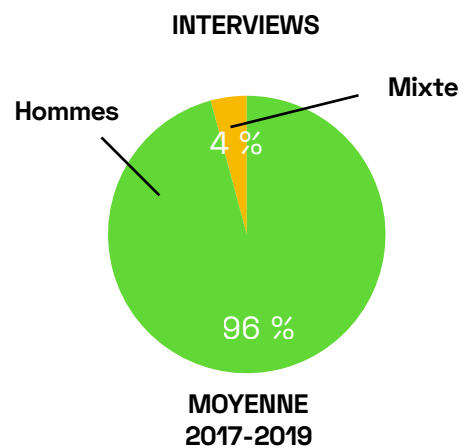
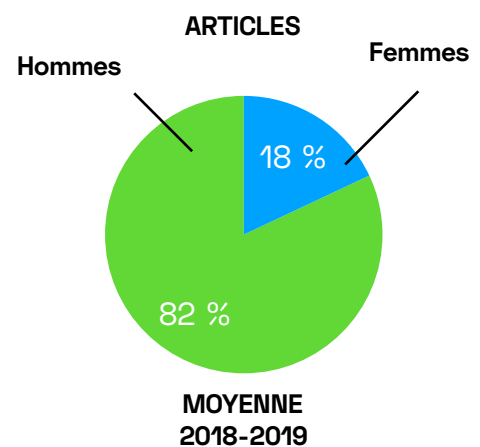
Les membres adhérents n'ont pas d'obligation à participer au rapport.

Fifty PR

- **Équipe**
Direction : Laetitia Van Hove
4F / 1H
soit 80% de femmes et 20% d'hommes
- **Programmation des Fifty Lab**
15F / 7M / 51H (73 au total)
soit 20,5% de femmes, 9,5% mixte et 70% d'hommes

Shoot Me Again

- **Équipe**
21 membres
8F / 13H
soit 38% de femmes et 62% d'hommes
- **Articles**
2018 - pour 4 articles
6 F / 31 H
soit 16 % de femmes et 84 % d'hommes
2019 - pour 8 articles
20 F / 81 H
soit 20 % de femmes et 80 % d'hommes
- **Interviews**
2017 - 3 interview
0 F / 3 H
soit 0 % de femmes et 100 % d'hommes
2018 - 3 interview
0 F / 3 H
soit 0 % de femmes et 100 % d'hommes
2019 - pour 8 articles



0 F / 1 M / 7 H

soit 0 % de femmes, 12,5 mixte et 87,5 % d'hommes

Observations : il y avait une femme dans le groupe mixte mais ce sont deux hommes qui ont répondu aux questions. Isabelle Bonmariage

Beautés Soniques

- **Équipe**

5 membres

1F (production) / 4H

soit 20 % de femmes et 80 % d'hommes

- **Programmation**

6F (production) / 18H (24 au total)

soit 25 % de femmes et 75 % d'hommes

Some Music

- **Équipe**

3 membres

1F (secrétariat) / 2H

soit 34 % de femmes et 66 % d'hommes

This Side Up

- **Équipe**

3 membres

Direction : Olivier Biron

2F / 1H

soit 66 % de femmes et 34 % d'hommes

Enquête Court-Circuit

La Belgique francophone manque de données chiffrées au sujet de la place des femmes dans la culture et plus précisément dans le secteur musical. Afin de pouvoir dresser un état des lieux du phénomène, nous avons demandé aux 50 structures membres de Court-Circuit (principalement des lieux de concerts - dont les 10 PLASMA, des organisations sans lieux fixes et des "petits" festivals) de répondre à une courte enquête. L'objectif est de pouvoir recenser la part de femmes dans chaque structure, tant au sein de sa programmation artistique annuelle que de son équipe (Cf. Questionnaire).

17 structures sur 50 ont répondu à l'enquête : 15 salles de concerts (8 salles PLASMA sur 10) et 2 collectifs, toutes des asbl à une exception près.

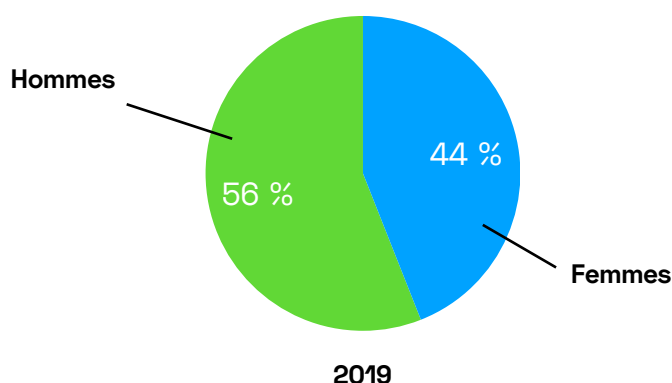
C'est la première fois que l'on demande ce genre de données à nos membres. Pour certains il a certainement été difficile de répondre s'ils ne font pas attention au paramètre de parité dans leurs bilans d'activités.

NB: pour la plupart des structures, le fonctionnement repose en grande partie sur les bénévoles.

- **Équipes :**

Total effectif sur les 17 structures : 44 % de femmes - 56 % d'hommes

PROPORTION H/F DANS LES ÉQUIPES DE 17 SALLES EN FWB



8 structures sont à peu près paritaires au niveau de la constitution de leurs équipes, pour les 9 autres le nombre de femme est inférieur à celui des hommes.

Observation : cela semble encourageant. Seulement nous avons posé la question de la place des femmes dans les équipes, occupent-elles des postes à responsabilités ? La réponse est non. On trouve seulement deux femmes à des postes de direction sur les 17 structures, sachant que pour l'une des structures trois personnes sont à la direction, deux hommes et une femme.

- **Disparités en fonction des postes :**

Postes où les femmes sont les plus présentes :

Bar/restauration :

30 F / 34 H

soit 47% de femmes et 53% d'hommes

Communication :

12 F / 10 H

soit 55% de femmes et 45% d'hommes

Administration :

17 F / 7 H

soit 70% de femmes et 30% d'hommes

Billetterie :

10 F / 6 H

soit 62% de femmes et 38% d'hommes

Postes où les femmes sont les plus absentes :

Direction :

2 F / 14 H

soit 12,5% de femmes et 87,5% d'hommes

Programmation artistique :

5 F pour 13 H

soit 28% de femmes et 72% d'hommes

Technique :

0 F / 31 H

soit 0% de femmes et 100% d'hommes

- **La programmation (2018)**

Au total sur l'ensemble des projets programmés en 2018 par les 17 structures on trouve 280 projets de femmes (18%) pour 1298 projets d'hommes (82%).

Certaines structures ont une ligne artistique bien précise, avec une programmation à dominante métal, jazz, hip hop, etc. On peut observer des tendances marquées selon le genre musical :

	Pop, chanson	Métal, Hardrock, etc.	Indie - rock	Hip-hop, rap	Electro	Jazz	Soul, R'n'b	Autres genres:
FEMMES	41% (85)	6% (20)	16% (89)	14% (19)	11% (32)	10% (15)	54% (21)	17% (21)
HOMMES	59% (120)	94% (330)	84% (472)	86% (116)	89% (265)	90% (128)	43% (18)	83% (104)

Observations : dans tous les genres musicaux les femmes sont minoritaires, à part en soul/r'n'b. Le metal, electro, jazz et rock sont les genres avec le moins de femmes. Elle sont davantage représentées dans les genres pop et soul/r'n'b.

- **La programmation (2019)**

Au total sur l'ensemble des projets programmés en 2019 par les 17 structures, on trouve 162 projets de femmes (18%) pour 716 projets d'hommes (82%).

	Pop, chanson	Métal, Hardrock etc.	Indie - rock	Hip-hop, rap	Electro	Jazz	Soul, R'n'b	Autres genres:
FEMMES	37% (32)	4% (7)	20% (66)	14% (9)	15% (22)	13% (10)	26% (5)	39% (19)
HOMMES	63% (55)	96% (185)	80% (270)	86% (57)	85% (122)	87% (69)	74% (14)	61% (30)

Observations : les tendances restent à peu près les mêmes. À noter que certaines structures n'ont pas leur programmation complète.

MISES EN ACTION

Les institutions et autres organisations signataires s'engagent à mettre en œuvre un ensemble d'actions qui leur sont propres pour réduire les inégalités de représentation entre femmes et hommes. Ces mises en action sont individuelles, elles correspondent aux réalités quotidiennes auxquelles sont confronté·es les acteur·rices.

La mise en place de ces actions est prévue pour débiter dans les prochains mois, et certaines sont déjà en place. Les différentes mises en action ont été formulées par les structures elles-mêmes.

Différentes mises en action

Conseil de la Musique

“Créé en 1981, le Conseil de la Musique est une association sans but lucratif qui a pour objectif d'informer, de conseiller et de promouvoir le secteur musical en Fédération Wallonie-Bruxelles.” (Bruxelles)

Pour le Conseil de la Musique, il n'est pas toujours possible d'agir en termes de quotas, d'abord par conviction mais également d'un point de vue concret. Il s'agit d'abord de porter une attention particulière à cette problématique et d'en faire peu à peu un réflexe. Cela signifie donc que les différents projets menés au sein de la structure (le magazine Larsen, le jury du concours du F dans le texte, la programmation de la Fête de la Musique) pour 2019-2020, seront pensés autant que possible en respect de l'égalité de genre.

La Conseil de la Musique s'engage à mener une réflexion plus profonde concernant l'utilisation de l'écriture inclusive, dans sa communication interne et externe, tout en la confrontant aux conditions réelles. Des ateliers sont également mis en place, dans le cadre de Musiscope, et une sensibilisation plus générale à la question est en cours au sein des équipes.

À long terme, la Conseil de la Musique souhaite alimenter le répertoire IDLM (Intégrale de la Musique) de davantage d'artistes et professionnelles. Cela demande un travail considérable, et des moyens techniques et financiers, et devra donc se penser sur le plus long terme. D'autres actions/projets apparaîtront en cours de réflexion. Claire Monville

FACIR

“La Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis, ce sont plus de 800 membres, tous styles de musiques confondus, qui s’associent pour être mieux représentés, mieux écoutés, mieux entendus par les politiques et les partenaires culturels.” (Bruxelles)

FACIR propose de mettre en place un questionnaire diffusé largement pour sonder de manière plus précise les obstacles auxquels font face les femmes dans la musique, analyser les résultats et les rendre publics.

Sur un plan plus direct, FACIR s’engage à relayer toutes les initiatives mettant en lumière des projets musicaux féminins ou portés par des femmes, ainsi que les actions destinées à valoriser des musiciennes.

FACIR peut faire le lien avec les autres fédérations professionnelles représentatives des autres domaines artistiques les sonder quand à la représentation des femmes, et le cas échéant exporter le modèle Scivias et le transposer dans des secteurs où les femmes sont peu représentées (par exemple la bande dessinée). Fabian Hidalgo

Court-circuit – Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles

Court-Circuit est une association d’opérateur·rice·s, diffuseur·se·s et organisateur·rices·s de concerts oeuvrant à la professionnalisation des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. (Bruxelles).

Un appel à candidature, “GRRRLS”, a été lancé en mai dernier afin de répertorier les musiciennes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vise à donner de la visibilité aux projets composés à minimum 50% de femmes et/ou portés par des femmes (femme meneuse du projet ou projet solo). Les projets inscrits sont uniquement visibles par des programmeur·rices qui souhaiteraient se référer au listing à des fins de programmation musicale ou tout·e autre professionnel·le qui nous en ferait la demande. À ce jour 82 projets se sont inscrits à cet appel.

Court-Circuit s’engage à appliquer l’écriture inclusive dans sa communication externe et interne.

D’autres mises en action sont prévues :

- Des interviews de femmes actives dans le secteur musical et la rédaction d'un article relatif à la place des femmes dans le cadre de la revue de Court-Circuit (publication prévue pour septembre 2019). L'idée est de mettre en valeur leur parcours, leurs réussites mais aussi de sonder leur ressenti quant à la place des femmes dans le secteur de la musique et leurs idées pour améliorer la représentation des femmes. Court-Circuit a voulu interroger des femmes de toutes les "couches" du secteur musical (artistes, techniciennes, manageuses d'artistes...). Ces interviews seront mises en ligne sur le site Court-Circuit au format écrit et/ou sous la forme de podcasts.
- Mise en place d'ateliers dédiés aux femmes, musiciennes et professionnelles (idée de workshop sur partage d'expérience avec des femmes programmatrices, bookeuses et manageuses, à déterminer précisément).
- Viser la parité dans le conseil d'administration, les jurys de sélection et les panels organisés.

Service des musiques non-classiques

"Le Service des Musiques non classiques, relevant du Service général de la la création artistique de la Direction générale de la Culture, a pour missions de promouvoir, favoriser et développer la création et les initiatives artistiques dans le domaine des musiques d'expression non classique en Fédération Wallonie-Bruxelles." (Bruxelles).

Au vu du Décret-cadre relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène, il n'y a pas de possibilité de déroger aux critères de soutien pour favoriser des projets féminins (discrimination positive). Le Service des musiques non-classiques proposera au Ministre de la culture et aux membres de l'instance d'avis, la subvention de projets, programmes visant à une meilleure représentativité des femmes dans tous les métiers du secteur musical.

Le nouveau décret sur la gouvernance culturelle, en particulier pour les instances d'avis, impose désormais une parité de représentativité homme-femme (à partir de la fin 2019). Le Service de la Musique s'engage à contacter individuellement des représentantes du secteur pour les encourager à postuler.

Le Service de la Musique participe également à un groupe de travail au sein de l'AGC qui prévoit un plan quinquennal à partir de 2019 en lien avec le Décret d'intégration de la dimension Genre dans les politiques de la FWB. Différentes réunions intégrant tous les secteurs culturels seront organisées. Il s'agit de mise en commun d'informations." Françoise Gallez

Studios des variétés WB

“Le Studio des Variétés Wallonie-Bruxelles est une structure artistique et pédagogique visant à accompagner les groupes et les artistes de Musiques Actuelles de Wallonie et de Bruxelles, en leur offrant un soutien artistique professionnel via des résidences de coaching scénique, des formations diverses, des cours de chants, des coachings “interview” et de préparation aux Medias, de perfectionnement d’anglais,…” (Bruxelles).

“Le Studios des variétés WB s’engage à continuer à rester à l’affût et très à l’écoute des demandes qu’il reçoit des projets féminins. 80% des projets lauréats des D6bels Music awards, féminins/masculins confondus, sont passés chez eux. Une démarche proactive auprès des groupes qui n’ont pas posé candidature est menée, en leur proposant une rencontre pour les informer de ce qu’il est possible de faire.

SDV contribue également à la diffusion de Scivias auprès de ses partenaires.”
Michael Lariviere

Botanique

“Ancien jardin botanique, transformé en centre culturel au coeur de Bruxelles, Le Botanique s’engage à promouvoir les découvertes musicales et les arts plastiques. Il soutient de nombreux musiciens (300 concerts par an) tout au long de l’année et à l’occasion de son festival musical du mois de mai (Les Nuits Botanique), et ceci tant pour les artistes internationaux que pour les petits groupes locaux.” (Bruxelles)

“Une logique de quota n’est souhaitable ni pour l’organisateur de concerts ni pour les artistes mais une attention à la représentation féminine dans la programmation est une nécessité. Les données objectives telles que la représentation ne dépend pas que de l’intention mais également des projets qui sont proposés d’une saison à l’autre, et donc des partenaires (agence de booking, en particulier).

Le Botanique s’engage à donner autant que possible de la visibilité aux artistes qui y sont programmées dans les supports de communication (flyers, dépliants, site internet). L’utilisation de l’écriture inclusive est également prévue.

Une attention particulière est portée sur l’accompagnement des artistes en ‘mandat résidentiel’”. Olivier Vanhalst

Luik Music

“Label de musique et agence d’artistes.” (Liège)

“Dans un premier temps, Luik s’engage à être proactif dans la découverte d’artistes féminines à accompagner. Il y a également une volonté de multiplier les collaborations entre les artistes du catalogue et des femmes, pas forcément issues du monde musical. A travers les activités de booking, Luik veut encourager les programmeur·rices à inclure plus systématiquement le facteur d’égalité homme-femme dans leur line-up.

Luik a de nombreux projets pour la rentrée, notamment la création d’un magazine physique. Elle comportera une mise en lumière des femmes qui façonnent la musique, sous forme de portrait.

Dans un second temps et après la présentation du rapport commun, l’équipe de Luik espère avoir de nouvelles idées pour mener des actions concrètes et efficaces, en collaborant avec les autres signataires (événements, campagne de communication...). Si le projet continue de s’agrandir, pourquoi ne pas réinventer tous ensemble les normes en s’engageant tous dans une charte plus « contraignante » de quotas, d’actions régulières à mener.

Avant l’envie concrète de participer à la meilleure représentation des femmes dans le monde musical, il y a une profonde envie de compréhension. Nous espérons qu’ensemble nous arriverons à plus précisément mettre le doigt sur ce qui freine une meilleure représentation des femmes dans cet univers que nous aimons. Ensuite, nous espérons pouvoir accélérer le mouvement de transition à travers les actions prises par Luik pour encourager un monde plus proche de nos valeurs dont l’égalité femme/homme fait partie. Nous sommes persuadé·es que nous aurons plus d’impact en nous associant avec les autres signataires de Scivias pour mettre en marche un mouvement collectif proactif.” Juliette Demanet pour l’Équipe Luik.

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

“Fidèle à la mission originale d’initier tous les enfants et tous les jeunes à toutes les musiques, avec une attention particulière aux publics en difficulté et aux musiques les plus difficiles d’accès, la Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles œuvre à l’ouverture des jeunes à la musique dans un esprit d’échange, de partage et d’épanouissement.” (FWB)

“Tenter, sans ne jamais exclure la gent masculine et tout en visant la qualité musicale, d’être encore plus attentive aux projets musicaux portés par des femmes, d’inviter les hommes à inclure des femmes artistes au sein de leur projet. Je leur pose la question, quasi systématiquement, souvent j’entends, quelle que soit l’esthétique musicale (en dehors du classique et du jeune public) : « Ah non, c’est un truc de mec, l’énergie, la dynamique... je ne me vois pas inclure une femme dans mon projet artistique... » Et après discussion : « Au fond, je n’y avais jamais pensé, pourquoi pas... » Nous sommes au stade méditatif là, mais déjà une petite graine a été plantée.

Un autre aspect fondamental : l’Education.

Les JM touchent les publics jeunes, enfants et adolescents (3-18 ans). Les 1300 concerts annuels se déroulent pour la plupart dans les écoles. La prévention consiste à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge (on l’a vu par le passé pour le port obligatoire de la ceinture de sécurité, la peur des maladies que génère la cigarette, la sélection des déchets, l’environnement...), période au cours de laquelle ils sont particulièrement réceptifs aux « recommandations », sensibles donc « sensibilisables ». Mais aussi s’attacher à sensibiliser les publics ados bien entendu.

Ce travail de sensibilisation à différentes questions est inlassablement porté par les artistes, bien « coachés » par les JM qui initient à la discussion, aux rencontres...

Un concert JM aura toujours, via une médiation portée par l’artiste lorsqu’il peut s’exprimer en français, une portée qui sensibilisera les jeunes aux questions en lien aux choix de vie, métiers de la musique, sociétales, poétiques, philosophiques, culturelles, de tradition, de préoccupations humanistes et humanitaires...

De nombreuses artistes femmes font l’objet de remarques sexistes, voire de manifestations du genre sifflements... lorsqu’elles arrivent sur scène devant les jeunes de la gent masculine dans les écoles. Certaines en sont très incommodées voire ont peur. Ces réactions sont une entrave à la réalisation, dans les meilleures conditions, de leur métier. Il n’est pas normal que nous ne puissions garantir les bonnes conditions de l’exercice d’une fonction professionnelle. Là aussi, il est urgent et impératif de stopper tout débordement. Travailler les consciences des jeunes garçons mais également des jeunes filles en les invitant à réaliser que ce type de réaction est déplacé et réduit la femme à l’état d’objet. Cette approche devrait faire l’objet d’un programme qui devra être mis en place parallèlement au projet du concert, porté par des intervenant·es spécialisé·es. Ici, c’est le Ministère de l’Enseignement qui devrait porter cette responsabilité.” Emmanuelle Soupart

This Side Up

“This Side Up est une agence de promotion créée en 2008 et spécialisée dans la communication de projets culturels et artistiques” (Bruxelles).

This Side Up s’engage à continuer à promouvoir les artistes féminines au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de mieux communiquer sur et avec les femmes, en utilisant l’écriture inclusive par exemple. La structure s’engage également à la parité dans son équipe.

“Nous voudrions nous impliquer dans Scivias pour nous remettre continuellement en question face à la représentation des femmes dans le secteur musical. Nous souhaitons dénoncer et surtout réduire les inégalités de représentation des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Enfin, nous souhaiterions nous améliorer et apprendre à mieux mettre en avant les femmes dans notre façon de communiquer, que ce soit en interne, via nos communiqués de presse ou sur les réseaux sociaux. Nous pensons notamment à l’écriture inclusive.

Notre engagement envers Scivias nous pousse à aller plus loin dans cette réflexion. Nous voulons en effet systématiser l’attention prise au fait de mieux engager des femmes, donner du travail à des femmes, et mettre en valeur dans notre travail de communication la présence des femmes dans le secteur musical.

Parallèlement à notre casquette de promotion presse, nous proposons depuis quelques années un service de community management. Nous avons dans notre catalogue de nombreux projets et événements liés à la musique (Fly Away, BSF, Solidarités, Progress Booking, etc). Nous avons remarqué qu’il existe un enjeu très important dans ce domaine en ce qui concerne la représentation des femmes, autant au niveau du fond (mise en avant des femmes par rapport aux hommes) que dans la forme (utilisation de l’écriture inclusive ou pas).” Olivier Biron & Clémence Simon

Beautés Soniques

Beautés Soniques, c’est un projet qui regroupe des partenaires divers.e.s et varié.e.s autour d’un objectif : proposer un festival de six jours à travers différents lieux namurois et dans une ambiance intime et conviviale favorisant l’échange et les rencontres.

“Cette année, nous allons organiser en partenariat avec vous la projection d’un film durant le FIFF à Namur et une rencontre autour de la problématique de la

représentativité des artistes féminines en FWB. Durant le festival Beautés Soniques, nous allons organiser également une rencontre littéraire avec l'auteure Sophie Rosemont autour du livre *Girl's Rock* qui parle de la place des femmes dans l'histoire du rock. Je pense que l'on doit continuer à favoriser ce genre de rencontre et de médiation autour de la problématique." Julien Gaspard

On reste vigilant à avoir un minimum de filles dans l'équipe et dans la programmation.

À plus long terme, nous voulons essayer de viser 40% de programmation de projets féminins (dans les 3 à 5 ans). Julien Gaspard

Wallonie-Bruxelles Musiques

Agence publique (de Wallonie-Bruxelles International) spécialisée dans le soutien à l'exportation du secteur musical de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique (Bruxelles).

Wallonie-Bruxelles Musiques a depuis le début été un des principaux moteurs de la création de SCIVIAS. L'agence a consacré une partie de ses ressources à la mise en place du projet et sa coordination, à travers le travail d'Elise Dutrieux, sa responsable de la communication.

Nous avons décidé de mettre également en place des actions concrètes au niveau de l'agence :

- une communication plus paritaire en 2019-2020
- L'utilisation de l'écriture inclusive dans nos appels à candidatures ;
- un travail spécifique de diffusion des opportunités (candidatures, appels d'offres internationaux, etc.) auprès des publics féminins, encore sous-représentés parmi les postulant·es
- L'organisation de workshops spécifiques et la levée de certaines limites d'utilisation de nos services (conseil juridique et stratégique au développement international, notamment).

Nous examinons par ailleurs la possibilité de faire évoluer nos critères de collaboration pour, à terme, favoriser largement les partenaires internationaux qui auraient une attitude positive et affirmée autour des questions de parité. Julien Fournier

Langue inclusive

Comme évoqué à plusieurs reprises plus haut, l'écriture inclusive est un point important de la charte. Utiliser l'écriture inclusive n'a pas pour vocation de "féminiser" la langue car celle-ci est déjà féminisée, il s'agit de la "démasculiniser".

Historiquement, le français est une langue binaire qui distingue le féminin du masculin de manière arbitraire (la chaise - le tabouret) ou motivée en fonction du sexe de la personne (la renarde - le renard). La masculinisation de la langue est tardive, elle apparaît dès la renaissance et s'est affirmé au 19ème siècle avec l'Académie Française : le masculin est alors encouragé comme "neutre" et de nombreuses professions sont masculinisées comme "autrice" et "compositrice" au profit de "auteur" et "compositeur". Il s'agissait alors d'effacer les femmes des hautes fonctions, c'est-à-dire les professions liées à la pensée, la création et le savoir — des espaces publics et de pouvoir. Cela a contribué à l'effacement des femmes artistes mais également à leur illégitimité. Sur base de considérations tout à fait personnelles, de nombreuses règles grammaticales ont été mises en place. Dès lors, "le masculin l'emporte sur le féminin", a été enseigné dès le plus jeune âge au détriment d'autres règles plus communément usées par le passé, telles que l'accord de proximité.

Aujourd'hui, l'écriture inclusive reprend peu à peu place dans les médias et ailleurs et nous constatons son importance sur le terrain. Elle permet aux femmes de se sentir concernées et légitimes aux différents appels lancés à l'intention des musicien·nes, qu'il s'agisse de candidature ou de partage d'informations.

Néanmoins, aucune règle n'est encore fixée. Nous avons écrit ce rapport sur base d'une proposition qui nous semblait la plus évidente : celle du point médiant ".", et de l'accord de proximité. Cette décision est personnelle et se base sur les recommandations de Eliane Viennot (Le langage inclusif : pourquoi, comment, iXe, 2018). Nous restons d'avis que l'utilisation du langage épïcène restera privilégiée.

Pour de nombreuses structures investies au sein de Scivias, l'entreprise reste encore balbutiante : il s'agit de perdre de nombreux réflexes ancrés depuis un demi-siècle, de savoir à quelles règles ou méthodes se conformer. Il n'empêche que la volonté y est et nous mettrons en place des outils pour aider à son utilisation.

CONCLUSION

Au terme de cette première étape de travail, nous sommes conscient·es du long chemin qu'il reste à mener. Qu'il s'agisse des détails ou des plus gros chantiers, de nombreux réflexes sont à enrayer. Cette déconstruction mène évidemment à la reconstruction et nous observons que cette mobilisation a déjà permis d'agir en commun et de rassembler des structures qui ne communiquaient jusqu'à présent que de manière indirecte. Nous avons également pu prendre conscience de la richesse de l'intelligence collective dans un objectif commun. Cela va dans le sens d'une réflexion sociétale plus générale, basée sur le dialogue, l'échange, le partage d'expériences en dehors de logique d'intérêts purement personnels (et financiers). Si ça allait de soi pour les institutions publiques, ce n'est pas toujours le cas dans les structures qui nous ont rejointes. Nous sommes donc déjà ravi·es de cette première étape.

Nous avons également conscience du travail d'information que nous devons encore mener auprès de nombreuses structures qui ne se sentent pas concernées ou qui ne comprennent pas l'intérêt de ce projet. Il s'agit donc d'un véritable travail d'information et de diffusion, voire d'éducation. Jusqu'à présent, seules des structures issues de Bruxelles ont rejoint Scivias, à deux exceptions près.

Sur le long terme, nous espérons pouvoir recueillir le maximum d'informations, d'outils, d'éléments permettant d'alimenter une réflexion plus large et remplir également le rôle de conseillères auprès des structures qui voudraient nous rejoindre mais n'aurait pas les méthodes à disposition. Pour la plupart des structures, les intérêts s'inscrivent dans une logique à court-terme, il s'agit donc de penser cette problématique de manière élargie et d'inclure l'idée de long terme.

Nous pensons également que prendre en compte cette question nécessite de la considérer dans une chaîne complexe qui dépasse le seul milieu de la musique : le rôle de l'éducation est donc également central mais nous ne pouvons pas y contribuer à notre échelle. Nous cherchons néanmoins à faire remonter ces informations autant que possible. À long terme, nous pouvons espérer que les questions soulevées ici soient répercutées à d'autres niveaux : formation musicale des enfants, à l'école, dans les académies et conservatoires, mais aussi dans la diffusion dans les médias (radio, télévision, journaux, web).

Certaines questions méritent également d'être prises en compte de manière plus approfondie, qu'il s'agisse de celle de la maternité ou de l'intersectionnalité. Cela va de pair avec des questionnements plus profonds, comme l'écologie et une meilleure égalité sociale.

Une attention toute particulière doit être portée afin que les structures investies au sein de Scivias ne laissent pas cette charge de réflexion supplémentaire aux seules femmes présentes au sein de leur structure en plus du travail déjà mené quotidiennement. Il s'agirait d'une charge mentale supplémentaire. Nous devons donc encourager à ce que cela soit pensé en équipe.

Nous observons également que beaucoup sont tributaires de l'offre. Il s'agit donc des musiciennes présentes dans le secteur et professionnalisées mais également des agences de booking qui servent de relais auprès des labels et autres structures. Aucune agence de booking ne nous ont montré d'intérêt jusqu'à présent. On peut également espérer que d'autres acteur·rices emboîtent le pas, en publiant eux-mêmes leurs statistiques et proposant des actions pour rééquilibrer la balance.

D'autres réflexions ont été apportées par les structures elles-mêmes. Les voici :

Luik Records

“Après cet état des lieux, on ne peut que conclure que le monde de la musique indépendante reste « un monde d'homme » et ne bouge que très lentement vers une situation plus égalitaire. Les racines de cette inégalité sont sans doute bien profondes et font partie d'une tendance systémique qui selon nous affecte tous les secteurs. Ce qui nous semble extrêmement paradoxal, c'est que la lenteur de cette transition ne colle pas avec les valeurs de la musique indé, globalement très humaines, libres et solidaires. C'est ce qui nous donne l'impression que des obstacles invisibles et complexes bloquent une évolution positive de la situation, prenant probablement racine dans l'éducation et l'héritage inconscient collectif qui encourage toujours une vision archaïque de la place de la femme dans la société.

Le côté positif des choses, c'est qu'il est indéniable que c'est en train de changer, rien que l'existence d'un projet comme Scivias en témoigne. La prise de conscience du problème et l'envie d'activement initier le changement sont déjà un premier pas en avant. Du côté de la création musicale, il semblerait que les filles aient tendance à moins rapidement se sentir « légitimes » pour développer leur propre projet. Il

semble également que plus on monte dans l'organigramme hiérarchique des structures, moins nombreux sont les postes occupés par des femmes, à l'image des secteurs d'entreprenariat classiques." Juliette Demanet pour l'équipe Luik

Shoot Me Again

"Si on regarde les chiffres bruts, il y a évidemment une différence importante. Cependant, le monde de la musique est constitué majoritairement d'hommes. Arriver à une parité dans le nombre de femmes et d'hommes interviewés ne serait pas correct par rapport à la réalité. Par contre, il est important de continuer à veiller à ce que l'image des femmes artistes et musiciennes que nous véhiculons via ces articles soit correcte. J'entends par là qu'elle ne véhicule pas de clichés sexistes, d'infériorité mais bien celle d'égalité." Isabelle Bonmariage

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

"La représentation des femmes dans le milieu musical ne doit pas s'arrêter à la présence d'une chanteuse ou d'une guitariste dans un groupe. Les femmes sont également sous-représentées dans différents métiers du secteur ou dans les postes à responsabilité dans les salles de concert ou l'organisation de festival... Cette idée est souvent perdue de vue mais il reste important de la relever. Nous trouvons ensuite qu'il existe un paternalisme ambiant dans le secteur musical, et souvent assez développé à l'égard des femmes. Les hommes se sentent en général plus aptes à faire ou dire certaines choses. Suite au mouvement #metoo ou #balancetonporc, les Hommes (avec un grand H) ont également tendance d'une part à banaliser l'égalité hommes-femmes ou d'autre part, à utiliser la représentation des femmes comme un argument marketing. La banalisation arrive souvent au cours de discussions, quand l'un estime que beaucoup de choses sont déjà mises en place pour les femmes ou qu'« en Belgique, on ne doit pas vraiment se plaindre ». Le marketing autour du féminisme et de l'égalité hommes-femmes et par exemple utilisé par les festivals, qui montrent que leur affiche propose autant d'artistes féminins que masculins." Emmanuelle Soupart

Ce rapport a été rédigé par Elise Dutrieux, chargée de communication à Wallonie-Bruxelles Musiques et coordinatrice de Scivias.